

**École doctorale n°50
Langues, Littératures et Sciences humaines**

**Barème de validation
des formations hors catalogue
de l'ED LLSH**

mis à jour 22.04.2022

Ce document recense les types de **formation hors catalogue** qui peuvent donner lieu à validation d'heures HF.

Pour rappel, **Un minimum de 120 HF est requis**,
qu'elles soient des heures de formation catalogue ou hors catalogue,
avec un équilibre entre les 3 types de formations proposées
(Formation scientifique, formation transversale et insertion professionnelle) environ 3x40HF

- > Si vous hésitez quant au nombre d'heures HF à inscrire, ne vous inquiétez pas : indiquez le nombre d'heures effectif et l'ED convertira.

- > Faites valider vos formations au fur et à mesure (sauf pour l'enseignement : soumettre en fin de thèse une seule demande globalisée avec tous les justificatifs permettra de vous donner le meilleur équivalent HF).

Pour voir les **formations proposées dans les catalogues de l'ED LLSH et du Collège Doctoral**, voir la page dédiée sur le site de l'ED. Les formations des catalogues ne sont pas à faire valider par vous ; l'émargement durant la séance permet aux gestionnaires de procéder directement à la validation.

FORMATIONS SCIENTIFIQUES

CYCLES DE CONFERENCES ET SEMINAIRES :

La validation d'un séminaire est à hauteur de 12HF si ce dernier est suivi dans son intégralité. Si vous en suivez les 3/4, une validation de 9HF sera faite.

Pour rappel : La validation du séminaire est faite uniquement si vous suivez à minima les 3/4 des séances.

MOOC : divisé par 2 à hauteur de 12HF max

Autres dispositions donnant lieu à validation d'HF

Intervention du doctorant dans un séminaire de son unité de recherche ou présentation des travaux dans son unité de recherche (hors comité de suivi de thèse) Validation 6 HF

Participation à un colloque, une journée d'étude en présentiel (sans communication). Non cumulable avec une présentation orale à ce même colloque Validation 2HF

Communication du doctorant dans un colloque, une journée d'étude (sans publication) ; présentation orale d'un poster Validation 10 HF

Communication du doctorant dans un colloque, une journée d'étude (publiée dans un volume d'actes ou une revue) Validation 17 HF

Publication d'un article dans une revue Validation 17 HF
(à hauteur de 48 HF pour la durée de la thèse)

Compte-rendu d'ouvrage Validation 10 HF

Organisation, co-organisation d'un colloque de jeunes doctorants
Validation 17 HF

Organisation, co-organisation active d'un colloque ou une journée d'étude
Validation 12 HF

Co-organisation d'un séminaire de l'UR (sans communication)
Validation 7 HF

Thèse en cotutelle Validation 24 à 60 HF selon la quotité de temps passée à l'étranger (60HF pour 50% du doctorat passé à l'étranger).

Responsabilité collective (élu au conseil de l'ED, dans un conseil de laboratoire, etc.) Validation 10 HF / pour toute la durée de la thèse

Participation à une École d'été

Validation nombre d'heures suivi, maximum 40h sur l'ensemble du doctorat

Participation à une fête de la science Validation 6 à 10 HF (à moduler selon l'importance de l'évènement et la participation)

FORMATIONS A L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Modules organisés par le Département Formations :
voir sur ADUM et sur le site du [Collège Doctoral](#).

Doctoriales : Validation : 40 HF

Labels : Validation : 80 HF pour les trois années (40 HF en insertion professionnelle et 40 HF en formations transversales)

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES VALIDEES PAR L'ED LLSH

Enseignement (hors DCE et hors label (vacations, ATER...))

0-40 HF pour le nombre d'heures effectives x 1/3 enseignées (Maximum 40 HF pour la durée de la thèse) **Toutes vos activités d'enseignement doivent être déposées en un unique document l'année de votre soutenance afin de vous attribuer le meilleur forfait d'heures.**

Enseignement à temps plein dans le premier ou le second degré, ou dans l'enseignement supérieur, salarié à temps plein :

Validation : 60 HF (40 HF en insertion professionnelle et 20 HF en formations transversales)

CDD en lien avec la thèse :

Maximum 40 HF pour la durée de la thèse (au prorata du nombre d'heures effectuées)

Participation à l'élaboration d'un appel à projet scientifique de l'unité de recherche :

Validation : 8 à 16 HF selon l'investissement

Stage (professionnel, de recherche, de terrain) dans un laboratoire d'une autre discipline, à l'étranger ou en milieu professionnel. Service civique en lien avec la thèse.

Validation : jusqu'à 18HF (18 HF pour un stage de 3 mois) – *Max. 1 fois pour la durée de la thèse*

Bourse CIFRE : Validation 60 HF (40 HF en insertion professionnelle et 20 HF en formations scientifiques).